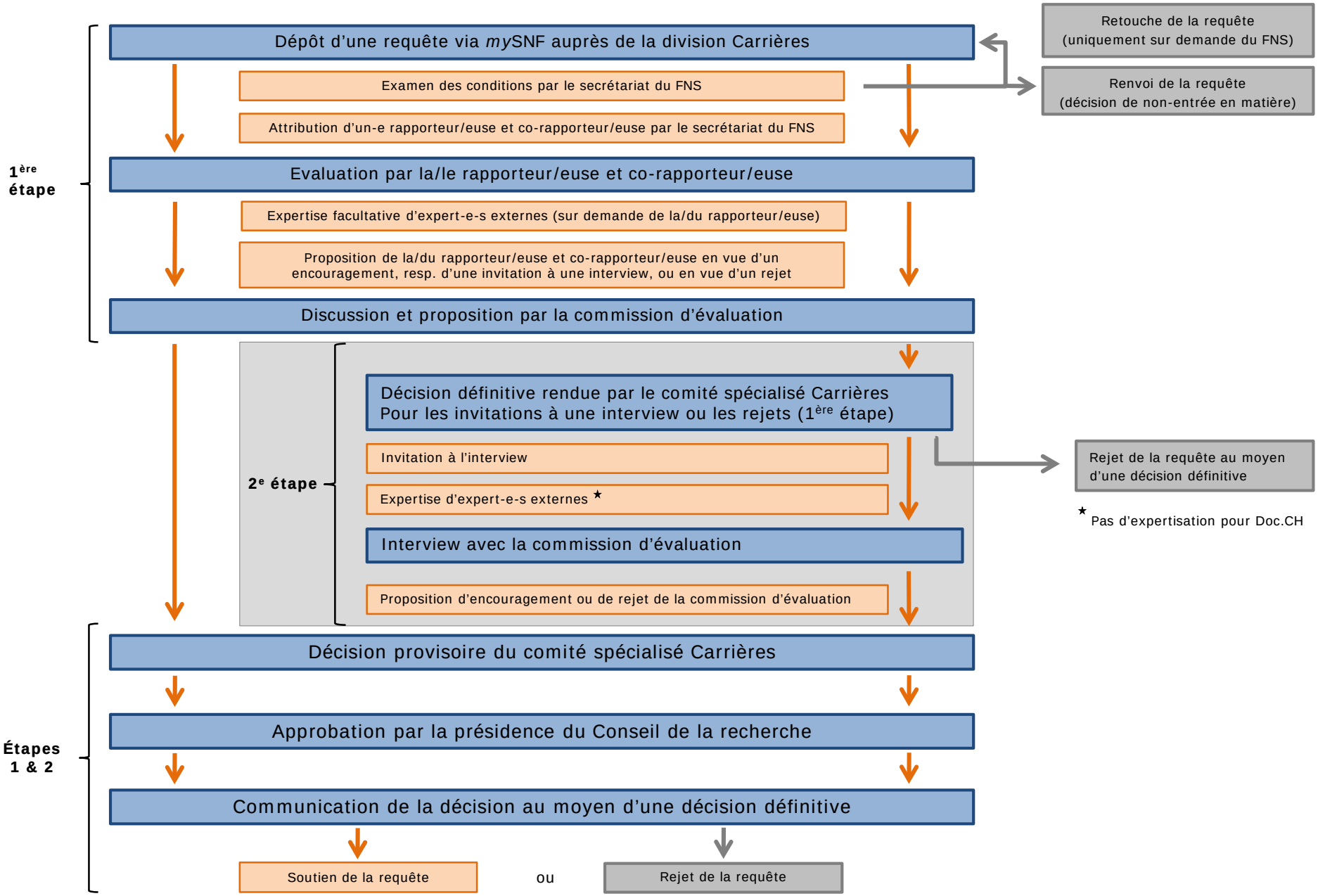
1ère étape
Dépôt d'une requête via mySNF auprès de la division Carrières
Retouche de la requête (uniquement sur demande du FNS)
Examen des conditions par le secrétariat du FNS
Renvoi de la requête (décision de non-entrée en matière)
Attribution d'un-e rapporteur/euse et co-rapporteur/euse par le secrétariat du FNS
Evaluation par la/le rapporteur/euse et co-rapporteur/euse
Expertise facultative d'expert-e-s externes (sur demande de la/du rapporteur/euse)
Proposition de la/du rapporteur/euse et co-rapporteur/euse en vue d'un encouragement, resp. d'une invitation à une interview, ou en vue d'un rejet
Discussion et proposition par la commission d'évaluation
2e étape
Décision définitive rendue par le comité spécialisé Carrières Pour les invitations à une interview ou les rejets (1ère étape)
Rejet de la requête au moyen d'une décision définitive
Invitation à l'interview
Expertise d'expert-e-s externes ★
★ Pas d'expertisation pour Doc.CH
Interview avec la commission d'évaluation
Proposition d'encouragement ou de rejet de la commission d'évaluation
Étapes 1 & 2
Décision provisoire du comité spécialisé Carrières
Approbation par la présidence du Conseil de la recherche
Communication de la décision au moyen d'une décision définitive
Soutien de la requête
ou
Rejet de la requête